

1) Définition :

- **subvention** : somme non remboursable versée par un Etat ou des tiers, à une unité économique dans un but social ou économique.
- **Rendement** : rapport entre la quantité produite de biens, mesurée par un nombre d'unités et la quantité de l'un des facteurs de production utilisés.
- **Le produit intérieur brut** : principale agrégat de la comptabilité nationale, il exprime la valeur totale des richesses produites par des unités économiques résidentes sur un territoire pendant une année.
- **Croissance durable** : c'est une croissance qui est stable, dynamique, elle permet l'accroissement des investissements, surtout l'investissement humain pour réduire la pauvreté et œuvre pour la protection et la sauvegarde de l'environnement.

2) " L'initiative coton" est un document déposé à l'OMC par des pays d'Afrique de l'ouest, proposant une initiative sectorielle en faveur du coton pour lutter contre la pauvreté. Ces pays exigent d'une part la fin de tous les soutiens accordés par les pays développés à leur secteur coton, et souhaitent d'autre part qu'il leur soit versées des compensations financières en attendant l'application de la décision de suppression des subventions.

3) Les reproches faites à l'OMC :

- le non respect des engagements pris au titre des accords, par certains pays du nord : subventions à l'exportation ; soutiens internes ; les entraves à l'accès aux marchés ; ceci marque une injustice à l'égard des PVD
- l' OMC garantit la liberté des pays les plus puissants ;

- les objectifs humains de l'OMC sont passés au second plan au profit des objectifs financiers et d'efficacité économique (accroissement de la production par tous les moyens notamment l'utilisation des OGM...)
- au sein de l'omc il y a de nouveaux maîtres et de nouveaux esclaves ;
- incapacité de l'OMC à définir et soutenir des actions en faveur des plus pauvres ;
- l'OMC ne tient pas compte des écarts de développement entre les pays
- refuse aux pays pauvres ce qui a permis à l'Europe et aux Etats-unis de s'industrialiser, à savoir la protection de leurs industries naissantes.
- etc.



4) Les inconvénients des subventions pour les pays africains :

- rend les produits africains moins compétitifs, donc difficiles à vendre ou vendus à vil prix ;
- accentue la détérioration des termes de l'échange
- maintient les producteurs africains dans la pauvreté et déstabilise les secteurs concernés,
- limite les recettes d'exportations ; les ressources deviennent donc insuffisantes pour couvrir les dépenses, surtout celles des investissements,
- maintient les pays pauvres d'Afrique dans la spirale de la dette car incapable de faire face à leur engagement extérieurs et pis ils sont même poussés à contracter de nouvelles dettes et à recourir à l'aide publique au développement etc .

les subventions versées aux producteurs du nord constituent un véritable obstacle au développement des pays d' Afrique car créant de nombreuses injustices qui bloque la croissance de ceux-ci.